

Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2019

Le 29 janvier 2019 à 20h les membres de l'association :

« ACGV, Association Chazéenne de Gymnastique Volontaire »

dont le siège social est :

Salle Saint exupéry 5 rue Pierre de Coubertin, 69 380 Chazay d'Azergues

se sont réunis en assemblée générale ordinaire à

La salle de l'orangerie à Chazay d'Azergues

sur convocation individuelle envoyée par courrier électronique .

Une feuille de présence a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire en cas de procuration.

La feuille de présence permet de constater que :

Nombre de présents : 45

Nombre de procuration : 49

1. Mot de Mme Guillory

Mme Guillory, membre du bureau préside la séance en l'absence de Jean Renaut, le président de l'association. Elle présente les excuses de ce dernier qui est indisponible ce soir. Elle constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 94 sur 310 adhérents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot de Mme Guillory
2. Vie de l'association
3. Le comité directeur
4. Bilan financier 2018/2019
5. Budget prévisionnel 2018/2019 et 2019/2020
6. Vote de la cotisation 2019/2020
7. Questions diverses

2. Vie de l'association

Inscriptions : Cette année les inscriptions en imprimant le bulletin via le site ont bien fonctionné. Les enveloppes déposées dans la boîte aux lettres en juillet et août sont régulièrement ramassées.

Nouveautés : Joséphine a été remplacée par Gaël. Mathilde assure, sur la saison 2018/2019, le remplacement de Viktoriya pendant son congé parental sur les cours de gym et de gym allégée du mardi matin.

Mathilde est en arrêt maladie jusqu'au 10 février inclus. Nous mettons tout en œuvre pour la remplacer mais pour certains cours car il est difficile de trouver des animateurs compétents (gymnastique allégée notamment) et disponible pour assurer le remplacement. Nous invitons les adhérents à se rabattre sur les nombreux autres cours.

Le yoga pour enfants démarre lentement. 5 inscrits cette année. Nous devons faire plus de publicité autour de cette activité en particulier en distribuant des flyers dans les classes de l'école primaire comme le suggère M.Dargès , représentant de la municipalité.

Effectifs : L'effectif est de 310 adhérents avec 22 % de nouveaux inscrits. La tendance est en légère baisse.

56 % d'habitants de Chazay, 14 % de Morancé, 4 % de Charnay, 3 % de Lissieu et 23 % se répartissent dans 23 communes voisines.

Le stretching du lundi est très demandé, c'est compliqué à dédoubler car il faut une salle et un animateur disponible.

La marche active a des fidèles mais peu d'inscrits c'est encore possible cette année. Une réflexion est engagée pour la saison 2019/2020.

Les activités : 25 heures par semaine

Gymnastique	5 heures	
Stretching	3 heures	
Gym/étirements	3 heures	
Gym allégée	1 heure	
Yoga	5 heures (4 pour adultes, 1 pour enfants)	
Aérobic	1 heure	
Méditation	2 heures	
Pilates	3 heures	
Marche active	2 heures /semaine	2 sessions par an

les animateurs

Claire :	Hatha yoga
Gérald :	gymnastique, étirements
Ghislaine :	gymnastique, stretching et marche active
Gaël :	aérobic, gymnastique
Mathilde :	gymnastique, gymnastique allégée
Sabrina :	yoga de Madras
Viktoriya :	Pilates

3. Le comité directeur

Président :	RENAUT Jean
Gestion des animateurs :	GUILLORY Janine, VINSON Claude
Trésorier :	VIGNON Stéphane
Relations extérieures :	DELORME Madeleine
Secrétariat :	ROUZE Paul Jean, AIT OUARET Malika
Divers :	MARTHINET Jacky

Paul Jean Rouze quitte le bureau. Nous lançons un appel : nous avons besoin de personnes pour le bureau.

4.1 Compte de Résultat 2017 / 2018

Dépenses		Recettes	
Achats matériel	1798	Cotisations	49 695
Salaires animateurs	23 414	Subvention Mairie	1 233
Cotisations sociales	10 023	Subvention autres	537
Licences	10 21	Produits financiers	375
Administration	733		
Autres charges	1 149		
Total	47 318		
Résultat exercice	4 522		
Total	51 840	Total	51 840

4.2 Bilan financier 2017 / 2018

Actif		Passif	
Titres	103	Réserves	36 202
Actif immobilisé	103	Résultat exercice	4 522
Compte courant	1 895		
Livret A	38 700		
Caisse	26		
Trésorerie	40 621		
Total	40 724	Total	40 724

APPROBATION DU BILAN FINANCIER

VOTE	contre	:	0
	abstention	:	0
	pour	:	tous les adhérents présents ou représentés.

5. Budget prévisionnel 2018/2019 et 2019/2020

	Intitule	Exercice 2018/2019	Exercice 2019/2020
recettes	Cotisations	49 000	48 000
	Subvention Mairie	1 247	1 200
	Autres subventions	0	0
	Produits financiers	380	400
	Total Recettes	50 627	49 600
	Dépenses	Achats	2 000
Salaires		26 000	27 000
Charges sociales		9 500	10 000
Licences		9 500	9 400
Administration		900	1 000
Autres charges		1 000	1 000
Total dépenses		48 900	49 600
Résultat		1 727	0

Ce budget tient compte, pour les dépenses, des augmentations incontournables des divers organismes, des salaires de nos animateurs, et pour les recettes du nombre d'adhérents. Il tient compte aussi de l'achat de nouveaux matériels pour se renouveler. Le taux horaire de nos animateurs possédant une ancienneté de au moins 2 années augmente à partir de janvier 2019.

Le yoga enfants est très peu cher, si le nombre d'inscrits n'est pas plus important en septembre nous ne maintiendrons pas car c'est déficitaire.

Nous avons des problèmes de stockage du matériel. Nous allons quand même réussir à acheter des gros ballons pour le Pilates. Des cerceaux pour la gymn allégée et le pilates vont compléter ceux que nous avons déjà. Nous répondons aux demandes des animateurs. N'hésitez pas à faire des suggestions. Un adhérent demande si on peut remplacer la marche active par du stretching. Réponse : La marche active est déficitaire car beaucoup d'associations de marcheurs alentours, les rythmes scolaires ont changé, les mamans ne sont plus disponibles le mercredi. Pour le stretching, il y aurait un problème de salle.

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL :

VOTE	contre	:	0
	abstention	:	0
	pour	:	tous les adhérents présents ou représentés.

5. Cotisation 2019/2020

Tenant compte du budget prévisionnel et du nombre moyen d'adhérents, de la bonne santé financière de l'association, nous proposons de maintenir la cotisation à **125 €**.

APPROBATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2019/2020 : 125 euros

VOTE	contre	:	0
	abstention	:	0
	pour	:	tous les adhérents présents ou représentés.

6. Questions diverses et remarques :

- La méditation pourrait elle paraître sur les fiches d'inscription ? Réponse : oui
- Faut-il passer par le cours de yoga forcément pour la méditation ? oui à la demande de nos animatrices car il y a une continuité entre yoga et méditation.
- Le certificat médical est valable 3 ans. Pour les anciens adhérents, nous atteignons les 3 ans. Cette année il faut le refaire.
- Remarques du trésorier : Le forum des associations permet de toucher tous les nouveaux chazéens, nous avons fait beaucoup d'inscriptions ce jour là.
- Une adhérente parle du cours d'aérobic du lundi qui ne correspond pas à l'intitulé. Elle regrette de ne pas pouvoir se rabattre sur la Zumba car il n'y en a pas cette année. Réponse : Nous avons demandé à l'animateur d'adapter ses cours. Malgré toute sa bonne volonté, il n'est pas compétent en aérobic. Nous changerons l'intitulé l'an prochain. Pour la zumba, il n'y avait pas assez d'adhérents. C'est pourquoi on a arrêté ce cours.
- Une adhérente : Dans la salle Bloch, nous sommes gênés par l'entraînement des jeunes basketteurs. Y-a-t'il des solutions pour réduire le bruit ? Il fait trop froid aussi surtout pour le yoga.

Réponse de M. Dargès : L'ouverture sous la porte est nécessaire à la ventilation. Donc il ne faut pas la boucher. Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pas de solution.

Nous remercions les adhérents, M. le représentant de la municipalité, Mme la représentante du CODEP, les animateurs et nous les invitons à partager avec nous le pot de l'amitié.

Clôture de l'AG à 21h30heures

Signatures

Président de séance : <u>Janine Guillory</u>	Secrétaire : <u>Malika Ait Ouaret</u>
	